

Allocution de Boubacar Issa Abdourhamane

*Spécialiste de programme
Organisation internationale de la Francophonie*

Merci Monsieur le président.

Monsieur le président de la Cour constitutionnelle de Moldavie,
Monsieur le président de l'ACCPUF,
Honorables chefs des institutions,
Mesdames et Messieurs,

C'est toujours un grand plaisir d'assister à vos concertations régulières.

La conférence des chefs des institutions de l'ACCPUF est un grand réseau francophone grâce auquel les juges constitutionnels d'une cinquantaine de pays peuvent échanger et se soutenir dans leur travail d'édification de l'État de droit. Au nom de la secrétaire générale de la Francophonie, je remercie le président de l'ACCPUF et la secrétaire générale, Madame Caroline Pétillon, pour la qualité de notre partenariat. Au mois de mai a eu lieu la journée des réseaux institutionnels au siège du Conseil constitutionnel français à Paris, sur l'invitation du Président Fabius. Cette journée reste encore dans nos mémoires.

Je voulais également particulièrement remercier la Cour constitutionnelle de Moldavie, son Président Monsieur Alexandru Tanase ainsi que les plus hautes autorités de la Moldavie, le président de la République et le Premier ministre qui nous ont fait l'honneur de leur présence. Je souhaiterais les remercier, à la fois pour leur accueil et pour la généreuse hospitalité qu'ils nous offrent dans leur belle ville de Chisinau que je visite pour la première fois et que je trouve magnifique et agréable.

Je ne ferai pas de commentaires particuliers sur le thème car je sais que vous êtes impatients de passer au vif du sujet. Je dirai seulement que nous resterons attentifs aux échanges et aux propositions qui pourront contribuer à l'amélioration des juridictions constitutionnelles au service des citoyens. Nous les savons de plus en plus exigeants dans nos pays vis-à-vis des institutions et en particulier des juges constitutionnels. Parfois, ils expriment ces demandes avec beaucoup de véhémence. La Francophonie sera attentive à vos travaux et elle apprécie la qualité des rapports qu'elle entretient avec l'ACCPUF et avec les juridictions. La Francophonie poursuivra son soutien pour que l'outil de la justice constitutionnelle continue à inspirer la confiance à la solidité des systèmes démocratiques et également la confiance des citoyens.

Je vous remercie pour votre aimable attention.